

CHAMPIONNAT DE LIGUE HABITABLE 2017

LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT 2017 :

- 1 La ligue de voile Nouvelle-Aquitaine pour l'habitable est divisée en 7 zones ou bassins géographiques :

Bassin Limousin - Bassin des lacs Nord - Bassin Basco Landais - Bassin de l'estuaire de la Gironde - Bassin des Lacs sud - Bassin Rochelais - Bassin d'Arcachon -

- 2 Chaque année, pour chacune des zones géographiques, la Commission Sportive Habitable détermine la liste des épreuves qualificatives pour le Championnat de la Ligue Habitable Nouvelle Aquitaine de voile.

- 3 Pour la saison 2017 les épreuves sélectives retenues pour le Championnat Nouvelle Aquitaine Habitable sont :

a. Bassin Limousin :

- 03. 04. 05 juin 2017 : « 63ème régata de la Porcelaine » (5A) organisation Club Nautique de Vassivière
- 24 et 25 juin 2017 : « Coupes de PORT CROZAT » (5B) organisation Club Nautique de Vassivière
- 02 et 03 septembre 2017 : « Coupes BANQUE POPULAIRE » (5B) organisation Club Nautique de Vassivière

b. Bassin des lacs Nord :

- 17 Juin 2017 « Régate Translac » (5A) organisation CV Bordeaux
- 05 Août 2017 « Coupe des Jejes » (5A) organisation CV Hourtin
- 03 Septembre 2017 « Régate de capitaine de flotte » (5B) organisation CV Bordeaux
- 16 et 17 Septembre 2017 « Etape Micro tour de France » (5A) organisation CV Hourtin

c. Bassin Basco Landais :

- 25. 26. 27 mai 2017 « Spi Anglet »
- 10 juin 2017 « 8 Heures de Capbreton »
- 20 août 2017 « Trophée Ville d'Hendaye » (5C) organisation YC Hendaye
- 23 septembre 2017 « Larra dénia » (5C) organisation Yacht club Basque

d. Bassin de l'estuaire de la Gironde :

- 08 et 09 avril 2017 « Cavernière à St Loubès » (5B) organisation CN Lioubes
- 16 avril et 17 juin 2017 « Prince Noir de Bourg sur Gironde » (5B) organisation CN Bourquais
- 22 et 23 avril 2017 « Côte de beauté à Royan » organisation R Royan
- 30 et 01 mai 2017 « Trophée Port Médoc, à Verdon » organisation CNV
- 06 mai 2017 « Blayaise » (5B) organisation BN
- 13 mai 2017 « Botalo à Lormont » (5B) organisation CV Lormont
- 20 et 21 mai 2017 « Régates de Pauillac » (5B) organisation VCNP

e. Bassin des Lacs sud :

- « Régate des trois ports » organisation Cazaux
- 16 juillet 2017 « La Leclerc » (5B) organisation YCI Biscarosse
- 20 août 2017 « les 6 heures de Biscarosse » (5A) organisation YCI Biscarosse
- « les 6 heures du lac » organisation Cazaux

f. Bassin Rochelais :

- 24 et 25 juin 2017 « Solidaire-Don du sang » (5C) organisation SR Rochelle
- 08 octobre 2017 « Régate des 2 pertuis » (5C) organisation CN La Rochelle

g. Bassin d'Arcachon :

- 09 avril 2017 « Paires, Impaires et Passes » côtier (5C) organisation CV Arcachon
- 23 avril 2017 « Championnat Banane 4° 5° 6° courses (5C) organisation CV Arcachon
- 03 juin 2017 « Bancs et Esteys » (5C) organisation CV Arcachon
- 02 juillet 2017 « Duo BRU » (5C) organisation CV Arcachon
- 08 et 09 juillet 2017 « 18 heures d'Arcachon » (5C) organisation CV Arcachon

- 4 Toutes les épreuves retenues seront prises en compte pour l'attribution des points. Il n'y aura pas de découpage en classes. L'attribution des points se fera par chaque bassin sur le classement général toutes classes en temps compensé de chaque épreuve sélectionnée. (système à minima).
- 5 Il appartiendra aux clubs organisateurs des épreuves sélectionnées de faire parvenir à la Commission Sportive Habitable de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Voile les résultats de chaque bassin.
- 6 A l'issue de la dernière épreuve du calendrier, toutes zones confondues, on retient pour chaque zone géographique les équipages qui ont marqués le moins de points. Ne seront retenus que les résultats des équipages « locaux », car il peut y avoir des équipages extérieurs qui participent aux épreuves sélectionnées. En conséquence, un recalcul du classement général sera effectué, en éliminant les équipages extérieurs.
- 7 A l'issue de la saison, le premier équipage de chaque bassin sera retenu pour disputer une finale qui décidera de l'attribution du titre de Champion de la Ligue Nouvelle Aquitaine Habitable 2017.
- 8 Un club de la Ligue et un bateau habitable seront choisis chaque année, par la Commission habitable, pour organiser la finale. Les équipages retenus régateront selon les instructions de course du club organisateur de la finale. La date et le lieu de la finale ainsi que le type de bateau retenu fera l'objet d'une annonce aux coureurs finalistes ainsi qu'à tous les clubs concernés, quinze jours avant la date de la finale.

Pour 2017 la finale se déroulera le 28 Octobre 2017 à Arcachon sur monotypes.

- 9 Il y aura un titre décerné pour l'équipage vainqueur et un titre décerné pour son club d'origine.

Le président de la commission habitable
Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine Habitable
Eric LIMOUZIN
e.limouzin@wanadoo.fr